

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats pour le troisième trimestre

Les activités du secteur du cannabis progressent comme prévu

Faits saillants financiers et opérationnels du troisième trimestre, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017, comparativement à la période de trois mois close le 30 novembre 2016¹

- Les produits se sont élevés à 7,3 millions de dollars et reflètent une augmentation de 7,5 % pour le secteur des solutions d'entreprise, ainsi que la vente des activités d'huile de krill, le 7 août 2017; les produits du T3 2017 étaient de 12,3 millions de dollars.
- Un gain de 8,8 millions de dollars a été réalisé suite à la déconsolidation d'Acasti Pharma (position d'absence de contrôle).
- Le revenu net a été de 6,0 millions de dollars, contre 11,2 millions de dollars à l'exercice précédent dans le secteur nutraceutique.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS² a été de 1,3 million de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté² de 1,3 million de dollars à l'exercice précédent, principalement en raison des investissements dans le secteur du cannabis.
- La licence mondiale de MaxSimil a été élargie pour couvrir les produits dérivés du cannabis pour les applications médicales chez l'adulte.
- Les produits enrichis de MaxSimil ont été lancés en partenariat avec Strength Sensei Nutraceuticals, une entreprise de Charles Poliquin.

Faits saillants des suites du trimestre

- Le 12 février 2018, la Société a annoncé la conclusion d'une entente avec Tetra Bio-Pharma Inc. pour le codéveloppement, la commercialisation et la mise en marché de produits antidouleurs et anti-inflammatoires à base d'huiles de cannabinoïdes purifiés.
- Le 19 janvier 2018, la Société a annoncé la conclusion d'une entente de recherche dans le but de mettre au point de nouveaux produits de santé et de mieux-être à base d'huiles de cannabinoïdes et d'huile de krill.

Laval (Québec), CANADA, le 14 février 2018 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 décembre 2017. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Au troisième trimestre, nous avons bien exécuté notre initiative de croissance stratégique pour entrer sur le marché du cannabis et avons continué à élargir notre secteur des solutions d'entreprises. Je suis heureux d'annoncer que, grâce à notre expertise reconnue dans de multiples domaines – science, affaires réglementaires, formules et commercialisation –, tous les éléments de notre plan de croissance sur le marché du cannabis sont sur la bonne voie », indique Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

« Depuis notre dernière rencontre de mise à jour en novembre dernier, nous avons été très occupés par les activités de développement, comme les discussions avec des fournisseurs potentiels, la préparation des installations et l'obtention de licences, ajoute M. Hamilton. De plus, nous avons mené de nombreux essais de solvants pour démontrer leur efficacité dans l'extraction d'huile de cannabis, et les résultats sont prometteurs. En parallèle, nous avons récemment noué des partenariats de recherche et développement qui faciliteront la commercialisation de

¹ Pour le secteur nutraceutique de Neptune.

² Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

produits à valeur ajoutée cliniquement prouvés dans le secteur du cannabis. Ces produits se démarqueront par notre expertise en extraction, en purification et en formules. »

« Les produits du secteur des solutions d'entreprise, portés par la croissance de notre dispositif d'administration MaxSimil, ont augmenté de 7,5 % par rapport à la même période l'an dernier, et de 2,6 % par rapport au trimestre précédent, souligne M. Hamilton. Si on se fie à notre carnet de commandes, nous pouvons nous attendre à un quatrième trimestre solide dans ce secteur. Par conséquent, nous restons convaincus que nous atteindrons notre objectif de croissance annuelle dans les deux chiffres. »

« Alors que cette importante année de transition pour Neptune tire à sa fin, les bases de notre initiative sur le cannabis sont bien en place, prêtes à accueillir le cadre qui permettra d'atteindre de nouveaux sommets de croissance et de rentabilité, conclut M. Hamilton. Nous avons réuni une excellente équipe expérimentée et dressé la liste des étapes nécessaires pour poursuivre cette aventure. Ainsi, nous pourrions assurément mettre des produits uniques sur le marché. Nous avons hâte de vous faire part de nos progrès lors des prochains trimestres dans des communiqués sur l'évolution de l'entreprise et sur nos grandes réalisations. »

Résultats des activités du secteur nutraceutique

Comme elle l'a annoncé précédemment, Neptune a fait la transition vers une nouvelle date de fin d'exercice le 31 mars 2017. Les résultats financiers des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2016 ne sont pas inclus dans les présents états financiers pour les raisons suivantes : i) les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016 fournissent une comparaison raisonnable pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 31 décembre 2017; ii) il n'y a pas de facteurs importants, saisonniers ou autres qui auraient un impact sur la comparabilité de l'information si les résultats pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 31 décembre 2016 avaient été présentés au lieu des résultats pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016 ; et iii) il n'était pas pratique ni justifié financièrement de préparer cette information.

Résultats du troisième trimestre

- Les produits du secteur nutraceutique ont atteint 7,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 12,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 novembre 2016.
- Le revenu net a été de 6,0 millions de dollars pour le trimestre, contre 11,2 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 1,3 million de dollars pour le trimestre, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 1,3 million de dollars à l'exercice précédent.

L'augmentation de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ au troisième trimestre est principalement attribuable à la baisse des ventes et de la marge brute après la conclusion de la transaction avec Aker BioMarine. Le revenu net du secteur nutraceutique du troisième trimestre comprend un gain de 8,8 millions de dollars sur perte de contrôle d'une filiale.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les produits du secteur nutraceutique ont atteint 20,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 35,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016.
- Le revenu net a été de 24,8 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 9,3 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 0,8 million de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 3,2 millions de dollars à l'exercice précédent.

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAII ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

L'augmentation de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la baisse des ventes et de la marge brute après la conclusion de la transaction avec Aker BioMarine. Le revenu net du secteur nutraceutique depuis le début de l'exercice comprend un gain sur vente d'actifs de 23,7 millions de dollars tiré de la vente d'actifs, un gain de 8,8 millions de dollars sur perte de contrôle d'une filiale et une perte de dépréciation des stocks de 1,7 million de dollars.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017)

Résultats du troisième trimestre

- Les produits consolidés ont totalisé 7,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 12,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 novembre 2016.
- Le revenu net a été de 1,3 million de dollars pour le trimestre, contre 9,4 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 5,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 0,5 million de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, les résultats du trimestre courant comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 4,2 millions de dollars et une perte nette de 5,2 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et développement. Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2016, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,7 million de dollars et une perte nette de 2,4 millions de dollars.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les produits consolidés ont totalisé 20,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 35,0 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016.
- Le revenu net a été de 14,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 3,2 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 10,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2017, comparativement à 2,5 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, les résultats de la période de neuf mois close le 31 décembre 2017 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 9,7 millions de dollars et une perte nette de 12,5 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et développement. Pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 5,6 millions de dollars et une perte nette de 7,9 millions de dollars.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris un montant de 2,4 millions de dollars de placements à court terme réservés, s'élevaient à 28,6 millions de dollars au 31 décembre 2017.

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS» et «Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAII ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS» ci-après.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise une mesure financière ajustée, le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société ou le secteur est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est issue directement des états financiers de la Société et est présentée de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise cette mesure afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Cette mesure aide également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au résultat net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et les pertes de valeurs et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions, les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine, les règlements de redevance, le gain net sur vente des activités liées à l'huile de krill, les frais légaux liés aux règlements de redevance, le gain sur perte de contrôle d'une filiale, les crédits d'impôt recouvrables des années précédentes et les frais d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 14 février 2018, à 17 h (HNE) pour parler de ses résultats du troisième trimestre, pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 décembre 2017.

Date : Mercredi 14 février 2018

Heure : 17 h (HNE)

Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct incluant une présentation des résultats sera accessible à <http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

Un enregistrement pourra être écouté deux heures après la conférence et jusqu'au 14 mars 2018. Pour ce faire, composez le 1 416 621-4642 ou le 1 800 585-8367 (sans frais), puis entrez le numéro de la conférence : 7495706. De plus, la téléconférence et la présentation afférente seront immédiatement accessibles dans la section *Investisseurs* du site Web de Neptune, sous l'onglet *Événements et présentations*.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société de produits de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée dans l'industrie. La Société met au point et fournit des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plate-forme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une gamme d'autres huiles marines et de graines. Neptune vend également de l'huile de krill de première qualité directement aux consommateurs, en ligne au www.oceano3.com. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour développer des extractions et des formules uniques dans des segments à fort potentiel de croissance comme celui des produits de santé et de mieux-être à base de cannabinoïdes.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la Mise en garde concernant l'information prospective figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C. Form 40-F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com, sur EDGAR, au www.sec.gov/edgar.shtml, et dans la section investisseurs du site Web de Neptune, au www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs ci-inclus sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle et à la rubrique Risques et incertitudes du rapport de gestion de la Société pour la période intermédiaire close le 31 décembre 2017.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes-ressources

Neptune Solutions Bien-être
Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction, Neptune
1 450 687-2262, poste 23
m.paradis@neptunecorp.com

Relations avec les investisseurs (États-Unis)
Ed McGregor/Jody Burfening
LHA, IR
1 212 838-3777
emcgregor@lhai.com

Relations avec les investisseurs (Canada)
Pierre Boucher
MaisonBrison
1 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Rapprochement du revenu net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	7 315	–	–	7 315
Marge brute	2 015	–	–	2 015
Charges de recherche et de développement i)	(1 785)	(4 285)	581	(5 489)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	12	24	–	36
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 477)	(908)	–	(3 385)
Autre produit – gain net sur vente d'actifs	(147)	–	–	(147)
Perte provenant des opérations	(2 382)	(5 169)	581	(6 970)
Gain sur perte de contrôle de la filiale Acasti	8 783	–	–	8 783
Charges financières nettes	(396)	(21)	(2)	(419)
Impôt sur le résultat	(53)	–	–	(53)
Revenu net (perte nette)	5 952	(5 190)	579	1 341
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Revenu net (perte nette)	5 952	(5 190)	579	1 341
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	763	670	(581)	852
Charges financières	487	67	–	554
Produits financiers	(91)	(9)	–	(100)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés	–	(37)	2	(35)
Rémunération à base d'actions	199	330	–	529
Impôt sur le résultat	53	–	–	53
Gain sur perte de contrôle de la filiale Acasti	(8 783)	–	–	(8 783)
Autre produit – gain net sur vente d'actifs	147	–	–	147
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(1 273)	(4 169)	–	(5 442)

- i) Ces charges de recherche et de développement du secteur nutraceutique incluent 1 730 \$ de frais associés aux activités liées au cannabis.

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	12 252	1	(112)	12 141
Marge brute	3 450	1	1	3 452
Charges de recherche et de développement	(349)	(1 708)	581	(1 476)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	9	24	–	33
Frais de vente, généraux et charges administratives	(4 511)	(829)	–	(5 340)
Autres produits - provenant de règlement de redevances	13 117	–	–	13 117
Revenu (perte) provenant des opérations	11 716	(2 512)	582	9 786
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(697)	115	–	(582)
Impôt sur le résultat	217	–	–	217
Revenu net (perte nette)	11 236	(2 397)	582	9 421
Calcul du BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	11 236	(2 397)	582	9 421
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	856	621	(581)	896
Charges financières	625	1	(6)	620
Produits financiers	(126)	(118)	6	(238)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés	198	2	–	200
Rémunération à base d'actions	315	155	–	470
Impôt sur le résultat	(217)	–	–	(217)
Règlement de redevances	(13 117)	–	–	(13 117)
Frais légaux liés au règlement de redevances	1 501	–	–	1 501
BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	1 271	(1 736)	1	(464)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du revenu net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	20 640	–	–	20 640
Marge brute	4 866	–	–	4 866
Charges de recherche et de développement i)	(2 572)	(9 676)	1 742	(10 506)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	62	84	–	146
Frais de vente, généraux et charges administratives	(8 274)	(2 761)	–	(11 035)
Autre produit – gain net sur vente d'actifs	23 724	–	–	23 724
Revenu (perte) provenant des opérations	17 806	(12 353)	1 742	7 195
Gain sur perte de contrôle de la filiale Acasti	8 783	–	–	8 783
Charges financières nettes	(1 719)	(121)	(7)	(1 847)
Impôt sur le résultat	(40)	–	–	(40)
Revenu net (perte nette)	24 830	(12 474)	1 735	14 091
Total des actifs	93 678	6 079	–	99 757
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	28 586	–	–	28 586
Fonds de roulement ²	29 945	–	–	29 945
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Revenu net (perte nette)	24 830	(12 474)	1 735	14 091
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	2 511	2 005	(1 742)	2 774
Charges financières	1 984	355	–	2 339
Produits financiers	(108)	(38)	–	(146)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés	(156)	(196)	7	(345)
Rémunération à base d'actions	781	661	–	1 442
Impôt sur le résultat	40	–	–	40
Dépréciation sur les stocks	1 719	–	–	1 719
Gain sur perte de contrôle de la filiale Acasti	(8 783)	–	–	(8 783)
Autre produit – gain net sur vente d'actifs	(23 724)	–	–	(23 724)
Frais légaux liés au règlement de redevances	90	–	–	90
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(816)	(9 687)	–	(10 503)

- i) Ces charges de recherche et de développement du secteur nutraceutique incluent 1 730 \$ de frais associés aux activités liées au cannabis.

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Rapprochement du revenu net et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	35 093	8	(112)	34 989
Marge brute	9 554	8	1	9 563
Charges de recherche et de développement	(1 119)	(5 747)	1 742	(5 124)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	28	70	–	98
Frais de vente, généraux et charges administratives	(10 197)	(2 252)	–	(12 449)
Autres revenus – règlement de redevances	13 117	–	–	13 117
Revenu (perte) provenant des opérations	11 383	(7 921)	1 743	5 205
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(1 982)	41	(3)	(1 944)
Impôt sur le résultat	(83)	–	–	(83)
Revenu net (perte nette)	9 318	(7 880)	1 740	3 178
Total des actifs	101 628	21 589	(13 175)	110 042
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	6 759	5 843	–	12 602
Fonds de roulement ²	15 628	4 421	1	20 050
Calcul du BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	9 318	(7 880)	1 740	3 178
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	2 388	1 843	(1 742)	2 489
Charges financières	1 976	15	(89)	1 902
Produits financiers	(226)	40	89	(97)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs dérivés	233	(96)	3	140
Rémunération à base d'actions	985	430	–	1 415
Impôt sur le résultat	83	–	–	83
Règlement de redevances	(13 117)	–	–	(13 117)
Frais légaux liés au règlement de redevances	1 501	–	–	1 501
Frais d'acquisition	38	–	–	38
BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	3 179	(5 648)	1	(2 468)

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.